



**Convention d'étude type 2015 322/11**

**AUDIT & ASSISTANCE à l'ORGANISATION d'UN APPEL A CONCURRENCE**  
**MARCHE de PRESTATIONS de SERVICES d'ASSURANCE**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

**La Commune de Nivillac**

Domiciliée en Mairie,  
9 Rue du calvaire – 56130 Nivillac

Représentée son Maire, Monsieur Alain GUIHARD

désignée, dans tout ce qui suit par les mots : « la Commune »,

et

**CONSULTASSUR SARL**

Domiciliée 19, allée François-Joseph BROUSSAIS  
Parc d'Activité du Ténério  
56000 – Vannes

Représentée par Monsieur Philippe d'ORANGE, Associé Gérant,

désignée dans tout ce qui suit par les mots : « le Consultant »,

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

### **Article 8 - Travaux supplémentaires**

Les travaux non compris dans le programme d'intervention (article 11) seront facturés en supplément aux conditions précisées ci-dessous article 12.

### **Article 9 - Moyens mis en œuvre par le Consultant**

Les moyens humains mis à la disposition de l'acheteur sont les suivants : Philippe d'ORANGE, responsable de la mission, Associé-Gérant de la SARL CONSULTASSUR avec le concours de ses collaboratrices Emilie GUERRE et Catherine JAMBOU

### **Article 10 - Délais d'exécution**

Les dates et délais précisés ci-dessous ont été fixés sous condition que les éléments nécessaires au travail d'audit et de rédaction des cahiers des charges soient intégralement fournis au Consultant au plus tard une semaine avant la remise du DCE :

J0	Mise en place de la mission	Février 2015
J1	Rapport Audit / Préconisations et Texte annonce et DCE	J0 + 4 semaines
J2	Remise des offres par les concurrents	J1 + 42 jours
J3	Rapport d'analyse et classement des offres	J2 + 3 semaines
J4	Prise d'effet des nouveaux contrats	01/01/2016

Ce calendrier pourra être revu avec les services de la Commune de Nivillac en fonction des impératifs de la Collectivité.

3

### **Article 11 - Programme de l'intervention (Travaux inclus dans le forfait)**

Le programme d'intervention est fixé ci-après :

#### **Phase I - Audit**

##### MISE EN PLACE DE LA MISSION

ETUDE DE LA TENDANCE DU MARCHÉ SUR DES MARCHES D'ASSURANCE COMPARABLES.

STRUCTURE GÉNÉRALE DU PROGRAMME D'ASSURANCES ACTUEL

- Présentation générale des contrats
- Articulation des contrats avec les autres contrats composant le programme d'assurances,
- Etablissement du budget annuel et composition de ce budget sur une période de 3 ans : primes payées, taxes d'assurance, primes hors taxes, commissions versées, primes « utiles », coût du temps de gestion « interne »,
- Vérification des statistiques et des provisions que les assureurs tenants ont inscrites,
- Estimation des budgets après renégociation,
- Economie potentielle pouvant être réalisée.

ETUDE DÉTAILLÉE DES CONTRATS :

- Examen des clauses dont la rédaction peut entraîner un litige,
- Mise en évidence des garanties insuffisantes,
- Mise en évidence des garanties excessives,
- Examen des éventuelles redondances de garanties avec d'autres contrats.

#### **PHASE IV - Assistance annuelle**

La Commune bénéficiera après intervention du consultant, sur la durée des contrats mis en place, d'une assistance technique gratuite comportant la réponse par téléphone à toute question qui se poserait lors de la gestion des contrats d'assurance renégociés, et notamment :

- le respect par les assureurs de leurs engagements contractuels,
- la conformité des remboursements obtenus aux contrats souscrits,
- les délais d'instruction et de remboursement,

La Commune pourra choisir, sur demande expresse avant le 31/12/2015, de bénéficier d'une assistance technique renforcée comportant, en sus des prestations déjà comprises dans l'assistance gratuite :

- l'examen des écarts entre les montants réels des pertes et les remboursements obtenus,
- la mise en évidence des modifications contractuelles nécessaires, le suivi de l'évolution des primes,
- des conseils sur la mise en place de procédures et d'outils de suivi, d'actions de formation
- une intervention auprès des assureurs en cas de difficultés de prise en charge d'un sinistre garanti (application des obligations contractuelles : garanties, franchises, respect des CCTP)
- la vérification des appels de primes et des avenants émis par les assureurs
- l'intervention auprès des assureurs pour obtenir les rectifications nécessaires si besoin
- la réponse écrite à toute question qui se poserait non seulement lors de la gestion des contrats d'assurance renégociés mais aussi une assistance à la rédaction des clauses assurances des conventions (baux, mises à disposition, marchés publics, délégations de service public,...),
- une remise de 50% sur les missions d'assistance à la mise en place des assurances « construction »
- la disponibilité d'**Intervention en tant qu'expert assuré**, dans le cadre des garanties des contrats, en cas de sinistre important, pour défendre les intérêts de la Commune,
- **l'assistance à l'organisation d'un appel à concurrence en cas de résiliation par l'assureur avant le terme normal du marché.**
- 50% de réduction sur les honoraires des missions spécifiques « Assurances Construction ».

## RENEGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCE 2015

### LISTE DES ELEMENTS A FOURNIR

#### DOMMAGES AUX BIENS

- Liste du patrimoine (Nom du bâtiment, SHOB développée, utilisation)
- Plan cadastral (pour tous les bâtiments => à 1 000m<sup>2</sup>)

#### RESPONSABILITE CIVILE & PROTECTION JURIDIQUE

- Nombre total agents toutes catégories confondues (ETP)
- Masse salariale hors charges toutes catégories de personnel confondues (Réalisé 2014 ou BP 2015)
- Nombre d'élus ~~(23)~~ 27
- Budget de fonctionnement

#### AUTOMOBILE

- Liste des véhicules (immatriculation, type, Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation, valeur équipements spéciaux)
- Copie des cartes grises

#### RISQUES STATUTAIRES

- Effectif CNRACL
- Nombre d'agents CNRACL par âge et par sexe (18 ans = ... ; 19 ans = ... ; ...)
- Masse salariale hors charges IRCANTEC (Réalisé 2014 ou BP 2015)
- (= 64131 + autres emplois – CEC, EJ, ...)
- Effectif IRCANTEC

#### AUTRES ELEMENTS

- Description résumée des projets d'investissement équipements des prochaines années,
- Statistiques émanant des organismes assureurs pour les mêmes contrats et les mêmes années (nous demandons ces éléments à votre assureur).